



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale  
des affaires culturelles

**ARRÊTÉ**  
**portant inscription au titre des monuments historiques de**  
**l'ancienne chapelle Saint-Pierre-de-Castres à TRESQUES (Gard)**

**Le Préfet de la région Occitanie,**  
**Chevalier de la Légion d'honneur**  
**Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture entendue en sa séance du 9 juillet 2019 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que l'ancienne chapelle Saint-Pierre-de-Castres à TRESQUES (Gard) présente un intérêt suffisant au point de vue de l'histoire et de l'art pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité de son architecture romane ;

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Est inscrite au titre des monuments historiques en totalité l'ancienne chapelle Saint-Pierre-de-Castres, située à TRESQUES (Gard), sur la parcelle 50 figurant au cadastre section AE, appartenant à la COMMUNE DE TRESQUES (Gard), n° SIREN 213 003 312, par acte passé le 28 avril 2016 devant Maître Nathalie SERRANO-ALARCON, notaire à BAGNOLS-SUR-CÈZE (Gard), et publié le 9 mai 2016 au service de la publicité foncière de Nîmes sous le numéro de volume 2016 P n°3196.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

**ARTICLE 3** : Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Toulouse, le 24 janvier 2020



Liberté • Égalité • Fraternité

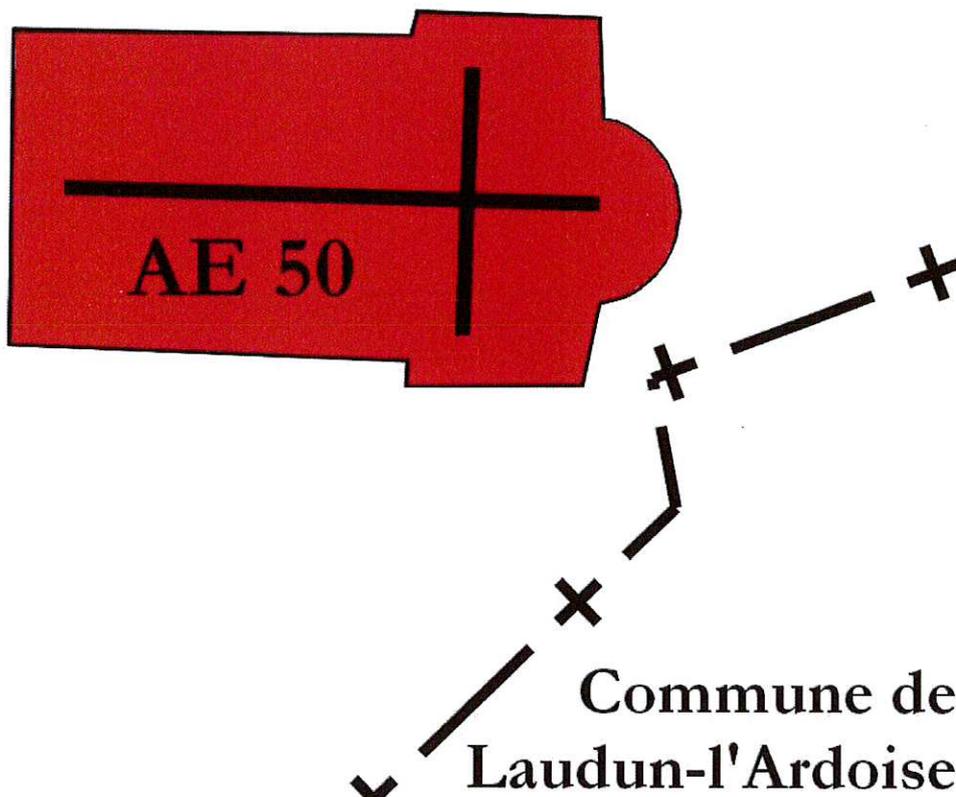
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale  
des affaires culturelles

**ARRÊTÉ**  
portant inscription au titre des monuments historiques de  
l'ancienne chapelle Saint-Pierre-de-Castres à TRESQUES (Gard)

**Commune  
de Tresques**



Fait à Toulouse, le 24 janvier 2010

Etienne GUYOT